

Créola Thénault-Baltaretu

Alain Mabanckou : « J'écris en français *parce que...* »

Alain Mabanckou, un des écrivains nés dans le contexte plurilingue de la littérature francophone – littérature africaine d'expression française –, après de premières études en droit, se dédie aux études littéraires, à l'écriture et aux grands voyages. Écrivain-monde et auteur engagé, dans son œuvre comportant plus d'une trentaine d'ouvrages (romans, recueils de poésie, essais, etc.) on peut lire une belle langue française, parsemée ici et là de créolismes de trois continents : d'Afrique et d'Europe, mais aussi d'Amérique et d'Ailleurs. Sous le couvert du français, sa langue d'écriture, tout en invoquant une multiplicité de langues et en revendiquant son accent congolais, l'écrivain « oiseau migrateur » va par-delà les continents à la recherche d'une autre langue : une langue sienne. Y parvient-il ? C'est ce que nous allons voir dans cette étude linguistique d'inspiration néosaussurienne.

Mots clé : francophonie, plurilinguisme, langue(s), accent, littérature, néosaussurisme.

*

« Lors d'une signature de livres à Lille, un homme qui m'observait de loin depuis un moment s'approcha, se saisit du dernier roman que j'avais publié, le reposa quelque temps après sur la pile et lâcha :

– Et pourquoi donc l'éditeur n'a-t-il pas mentionné le nom de votre traducteur ?

C'est à cet homme que je voudrais répondre ici. Depuis, je sais qu'il lit beaucoup la littérature africaine d'expression française ...

J'écris en français parce que, cher Monsieur, cette langue, je l'ai trouvée chez moi, en parfait état, riche, imagée, étincelante. Comme les langues africaines, le français circulait dans les quartiers, dans les bars. On l'entendait dans la bouche du saoulard qui délirait jusqu'à l'aube, dans celle du croque-mort ou du prêtre noir – ce dernier était le seul à risquer un subjonctif imparfait durant l'oraison funèbre (toujours en français, s'il vous plaît).

Cher Monsieur, j'écris en français parce que c'est avec cette langue que j'ai découvert les mots. C'est avec elle que je l'ai emporté sur un ami lorsque nous courtisions la même copine au collège, lui le faisait en langue, moi je convoquais Lamartine, m'appuyais sur Verlaine ou interpellais

Ronsard. Avec le français, j'ai réalisé que la parole, la pensée, l'imaginaire pouvaient être marqués. Que l'émotion n'habite pas que la voix, mais aussi une page peuplée de signes. J'écris en français parce que c'est en français que j'ai pour la première fois lu et commencé à voyager avec ces lectures ...

Toutefois, cher Monsieur, je qualifie ma relation avec le français d'adoption simple (les liens avec les langues africaines ne sont pas rompus, à la différence de l'adoption plénière qui impliquerait alors de gommer sa propre culture, d'intégrer complètement la famille de l'adoptant, en l'occurrence, la langue française). Je ne renierai jamais l'influence des langues africaines – et c'est sans doute pour cela que j'ai conservé un accent, même dans mes livres !

D'ailleurs j'ignore dans quelle langue je rêve, encore moins dans laquelle je pense. Je me contente de rêver, de penser ... et de mettre les paroles par la suite. Je crée d'abord, je donne une langue ensuite. Un peu comme dans les légendes que me contait ma mère : les personnages étaient des colosses qui ne parlaient pas, et puis on soufflait dans leurs narines, et la parole naissait.

Dans quelle langue parlaient-ils ? Ma mère ne m'a jamais répondu à cette question ...

Je crois qu'il y a une fusion permanente entre les sonorités de mes langues africaines, le lingala, le kikongo, le bembé, et le français, une sorte de grondement de langues, et il arrive que celles de mon Afrique natale viennent au secours du français qui me sert d'instrument de création, lorsque, cherchant dans le dictionnaire, je constate avec amertume que je ne peux pas écrire comme je le souhaiterais. Est-ce à cet instant précis que commence pour moi l'invention d'une autre langue française ?...

Permettez-moi de vous avouer, cher Monsieur, que je garde le souvenir d'un apprentissage pénible du français. Je trouvais ennuyeuse la rédaction. Je redoutais la dictée et j'exérais la grammaire !

Pour un participe passé mal accordé, l'instituteur vous enroulait le symbole autour du cou. Le symbole ? Un gros morceau de viande pourrie. L'élève coupable d'une faute de français trimbalait ainsi le symbole toute la journée, dans la cour, devant les camarades d'école. Paradoxalement, ce sont ces difficultés mêmes qui m'ont rapproché encore plus de cette langue.

Cher Monsieur, la France n'a plus le monopole du français depuis longtemps. Cette langue est aussi mienne, comme le lingala, comme le kikongo ou le bembé.

La langue française ? Elle se balade également chez nous, en Afrique : habite les maisons en terre battue, somnole au pied des baobabs, nourrit les disputes dans les marchés, agrmente les échanges des vieux sages dans les cases à palabres ...

Oh, finalement, cher Monsieur, j'écris en français parce qu'il fallait bien que j'écrive dans une langue ! Et je n'ai jamais éprouvé de regrets ... »

Alain MABANCKOU, *Écrivain et oiseau migrateur*, André Versailles éd., 2011.

« L'œuvre achevée concrétise dans une langue, ou dans plusieurs, une réflexion sur le langage. C'est pourquoi sans doute elle paraît créer sa propre langue, une langue d'art. »¹ (F. RASTIER).

Introduction

Nous partirons de cette question plutôt générale : « Pourquoi écrit – « on » en français ? ». Nous essayerons d'y apporter une réponse, certes partielle et peut-être partielle², à partir de l'exemple de l'étude d'un fragment de texte extrait de l'ouvrage relativement récent d'un écrivain d'origine africaine : Alain Mabanckou, *Écrivain et oiseau migrateur*, Éd. André Versailles, 2011. Nous allons monter comment, au travers de la métaphore de « la langue comme organisme vivant » le paradoxe de l'écriture dans *une langue* qui n'est pas « sienne » : révèle un principe vivifiant et fondamental à l'*origine des langues* et, nous semble-t-il, du fonctionnement du *langage* en général : la *dualité langue-parole*³(F. de SAUSSURE). Ainsi, dans un premier temps, nous analyserons comment, dans un souci autobiographique l'« on » écrit pour « témoigner » ; dans un second temps, nous verrons comment, simultanément l'écriture cesse d'être un acte autobiographique au profit de l'acte créateur. Autrement-dit, l'« on » écrit pour « créer » en faisant d'une langue qui n'est pas « sienne » une langue « sienne ». Aussi, nous allons assister à la naissance d'une « interlangue »⁴, de ce qui se présentant sous la *forme* d'une « cause » : « J'écris en français *parce que*... » se métamorphose dans la lecture et sous la plume de l'écrivain en un « but », plus ou moins « engagé ».

¹ François Rastier introduction à *Écrire en langues : littératures et plurilinguisme*, co-dirigé avec Olga Anokhina Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2015, p. VII.

² Partielle, car le sujet est vaste et nous y manquons de place. Partiale, s'agissant de soutenir un point de vue, certainement à portée générale, mais qui n'engage que le lecteur. D'autres lectures seront également possibles, car « la lecture progresse avec celui qui la lit » (Cf. Schleiermacher).

³ Ferdinand de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, Gallimard, 2002.

⁴ Selon la formule de Dominique Maingueneau, « Discours, intertextualité, **interlangue** », Champs du signe n° 13-14, 2002, pp.198-210.

I. *J'écris en français... pour : « témoigner »*

Mais qui est donc ce « *je* » qui écrit ?

Selon les dires de l'auteur lui-même, Alain Mabanckou est un de ces écrivains de la littérature francophone née dans un contexte plurilingue : ici la « littérature africaine d'expression française »⁵. D'origine africaine, né au Congo, après une tentative de premières études en droit, il se dédie aux études littéraires, à l'écriture et aux grands voyages. Son œuvre comporte plus d'une trentaine d'ouvrages⁶ dont des romans, des recueils de poésie, des essais, mais aussi des livres pour enfants, des textes collectifs où l'on peut lire une belle langue, parsemée ici et là de *créolismes*⁷ de trois continents : d'Afrique et d'Europe, mais aussi d'Amérique et d'*Ailleurs*. Écrivain « monde », dès ses premiers écrits l'auteur se décrit également comme un « *oiseau* migrateur »⁸ — et c'est probablement là, dans l'ancrage dans cette situation d'itinérance, du mythe du grand voyageur et immortel, une des clés de son œuvre :

« Mon pays d'origine, le Congo, possède une petite fenêtre qui donne sur la mer.

De là, gamin, je voyais passer toutes sortes d'oiseaux, certains pressés, d'autres à l'envol lourd. Parmi eux, les oiseaux migrateurs, qui planaient loin au-dessus de ma tête, me fascinaient. [...] »

S'inscrivant dans un contexte de plurilinguisme littéraire et culturel, l'écrivain cesse d'être un « voyageur lambda » pour devenir « un voyageur universel ». Sous le couvert de *la langue* d'écriture qu'est ici le français, tout en invoquant une multiplicité de *langues* et en revendiquant l'*accent* congolais, l'écrivain vole de ses propres ailes par-delà les continents à la

⁵ Selon Dominique Combe : « Toutes les littératures francophones sont nées dans des contextes plurilingues » (Cf. *Les littératures francophones*, Paris, PUF, 2010, p. 83.). Tout en s'inscrivant et assumant sa « négritude » dans la lignée des écrivains tels Aimé Césaire, Ahmadou Kourouma, Sony Labou Tansi, etc., Alain Mabanckou s'en détache par une conception plus conciliatrice avec la langue d'adoption.

⁶ Publiés en France par les éditions du Seuil, Gallimard, Folio, Fayard et Grasset.

⁷ Nous entendons ici le terme de « créolismes » dans la même optique Édouard Glissant définissait la « créolisation » opposée à la « créolité » comme « un mouvement perpétuel d'interpénétrabilité culturelle et linguistique » (Cf. *Introduction à une poétique du divers*, Paris, Gallimard, 1996, p. 125).

⁸ Cf. Le titre de l'ouvrage : *Écrivain et oiseau migrateur* (2011), mais aussi *Les Cigognes sont immortelles* (2018) grande fresque du colonialisme, de la décolonisation et des impasses du continent africain, dont le Congo est ici la métaphore puissante et douloureuse.

recherche d'une langue *sienne*. Récit à la première personne, l'écriture mabanckounienne est une écriture du double « Je ».

C'est notamment grâce à ce *double jeu*, celui du témoignage d'un personnage à la fois écrivain et témoin d'une époque de colonisation/décolonisation d'un continent, que l'écrivain se libère et voyage paradoxalement dans et par cette langue qu'il a trouvée chez lui : « J'écris en français parce que, cher Monsieur, cette langue, je l'ai trouvée chez moi ». La métaphore filée de cette langue personnifiée voyage avec l'écriture — ainsi qu'avec la lecture, peuplant la page du début à la fin — et elle « circule », nous dit l'auteur « comme les langues africaines » partout. Ici « la langue » et « les langues » sont considérées par l'auteur comme égales : unicité, multiplicité, égalité des langues. Quelle qu'elle soit cette « langue » : langue française, langues africaines, l'auteur la considère comme une langue « objet » : un outil, dont on se sert pour agir : par exemple apprendre à parler, à lire, à écrire, à courtiser Langue objet, réifiée, elle est la base, la « chose » dont on se sert pour communiquer : c'est l'« instrument de communication ».

La situation sociolinguistique dont témoigne ici l'auteur est donc celle d'un plurilinguisme : une cohabitation de plusieurs langues, une diversité de langues qui sont données ou plutôt que l'auteur trouve dès sa naissance et qui l'accompagnent dans la vie de tous les jours, dans son apprentissage, dans ses amours, dans ses joies comme dans le souvenir de ses tristesses. En effet, la plupart des écrivains d'origine africaine ont tous ressenti à un degré plus ou moins important la nécessité de témoigner d'un rapport singulier et douloureux avec cette espèce de « corset de force » qu'est leur langue d'expression, le français. Alain Mabanckou fait aussi ressentir ce rapport de force. Par exemple lorsqu'il parle de l'« apprentissage pénible » du français, il évoque le triste souvenir du « symbole » : « l'instituteur vous enroulait *le symbole* autour du cou. *Le symbole* ? Un gros morceau de viande pourrie. L'élève coupable d'une faute de français trimbalait ainsi le symbole toute la journée, dans la cour, devant les camarades de l'école ». La représentation de cette langue à travers le port de l'infâme collier a laissé de profonds traumatismes dans la conscience des élèves de cette période. Malgré tout, l'auteur considère cette expérience scolaire comme un parcours initiatique positif puisqu'il dit que « Paradoxalement, ce sont ces difficultés mêmes qui m'ont rapproché encore plus de cette langue ».

Il y a donc dans cette page d'écriture : *la langue* (le français) et *les langues* (le lingala, le kikongo, le bembé, etc.). De « ses langues » il a conservé « *l'accent* ». Sa relation avec le français est qualifiée de façon métaphorique en termes juridiques par l'expression : « adoption simple » (les liens avec les langues africaines ne sont pas rompus, sa propre

culture n'est pas gommée) par opposition à l'« adoption plénière ». Il est donc né et formé dans une double culture et il voyage dans les quatre coins du monde en exportant avec lui cette double culture qu'il adopte tout simplement. En ce sens, on pourrait dire qu'il est un de ces « passeurs de frontières » veillant à ce que le passage de frontières se fasse en toute « légalité » et en toute « légitimité » à la fois. Le « je » dont témoigne ici l'auteur n'est plus le simple « je » autobiographique, mais le « signe » de tous ceux qui auraient pu le dire à sa place. Derrière ce « je » il y a donc le témoignage d'un « nous ». L'expérience vécue par toute une communauté ne pouvant pas s'écrire à plusieurs mains se laisse de manière capitale entendre sous le témoignage d'un seul « je ».

II. *J'écris en français... pour : « créer »*

C'est ainsi, qu'en même temps, cette langue d'adoption simple, n'est plus qu'un simple « instrument de communication ». Elle est aussi selon l'expression de l'auteur un « instrument de création » dont il se sert pour inventer : « une *autre langue française* ». C'est le cas par exemple lors du constat qu'il ne peut pas écrire comme il le souhaiterait car il y a cette sorte de « fusion » permanente entre les « sonorités » de « ses » langues africaines et le français. Ici *les langues* ne se valent plus et ne sont plus sur le même pied d'égalité, et l'illusion de la transparence des langues semble déjouée, car ce qui reste à comprendre ne se comprend tout simplement pas, ou ne peut pas se dire, ni s'écrire. Il y a, comme le dirait Roland Barthes « bruissement des langues » et selon la formule de l'auteur lui-même : une sorte de « grondement de langues ». De même, lorsqu'il avoue que faute d'être « oiseau migrateur », il devient « écrivain voyageur » :

« J'étais enfant et je voulais, moi aussi, devenir un oiseau migrateur.

Mais je suis devenu un écrivain, sans doute par compensation... Et la plupart de mes grands voyages sont nés des rencontres et des lectures que j'ai faites et qui m'ont construit. [...].

La clé est dans la serrure : il suffit de la tourner »

Or, cette métaphore de l'écrivain en oiseau migrateur l'inscrit dans une longue lignée d'écrivains dépassant toute frontière. On la retrouve en littérature de longue date, dès l'antiquité dans les œuvres d'Ovide, d'Ésope, de Dante (la cigogne), mais aussi sous la plume de nombreux écrivains français tels que Jean de la Fontaine, Mallarmé, Baudelaire (le cygne), etc. L'originalité de la plume de Mabanckou consiste probablement en cela que la quête de l'identité de l'écrivain passe, selon la jolie formule d'Antoine Berman par « l'épreuve de

l'étranger » doublement exilé : à la fois dans d'autres continents, de l'Afrique vers l'Europe et vers l'Amérique ; et d'ici, là hors de tout continent, dans les œuvres littéraires. Comment s'en sort-il ? En jouant avec la langue et les registres de la langue qui ne sont visibles que dans et par la parole. Et ce qu'il découvre est spectaculaire, car avec cette langue il réalise que « la parole, la pensée, l'imaginaire pouvaient être *marqués*⁹. ». D'ailleurs cette « langue », quelle est-elle ? Est-ce bien le français ? Nous pouvons en douter, puisque ce n'est qu'un moule dans lequel l'auteur laisse l'empreinte de son esprit, de son point de vue : « j'ignore » avoue l'auteur « dans quelle langue j'écris, encore moins dans laquelle je pense ». Ainsi le rapport langue /parole se voit-il inversé car il y a d'abord création et ensuite la langue ; « Je crée d'abord, je donne une langue ensuite ». C'est en quelque sorte ce que disait Saussure de la dualité du langage comme comportant deux faces :

« l'une qui est plus près de la *langue*, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la *parole*, force active et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage » (*ÉLG*, p. 273).

C'est ainsi que cette langue qui n'est pas la sienne devient sienne tout comme les langues africaines : « La France n'a plus le monopole du français [...]. Cette langue est aussi mienne comme le lingala, comme le kikongo ou le bembé. ». C'est donc ici la création, dans le paradoxe de l'écriture de la langue de l'autre sans pour autant perdre sa voix et son identité propres. Reste à savoir si cette voix et identité est une ou multiple. Il se pourrait qu'elle soit duelle : à la fois une (dans la langue) et multiple (dans le discours). Tel un demiurge, l'écrivain veut souffler dans les mots pour créer sa propre langue, « *une autre langue française* ».

En guise de conclusion

L'écriture de cette page romanesque d'Alain Mabanckou procède, à travers un jeu avec la langue, d'une réappropriation linguistique qui dénote le rapport qu'il entretient avec la langue d'écriture. L'écrivain se crée sa propre *interlangue* en faisant de la langue française une expression individuelle. Dans cette subversion, les choix langagiers qu'il opère se remarquent par le recours à la métaphore, aux répétitions, à l'*accent*, à la diversité des niveaux de langue mais aussi par la coexistence de la langue française avec les autres langues connues de l'auteur. Cette « écriture

⁹ Italiques de l'auteur.

entre les langues » colle aux cadres socio-linguistiques de l'immigration et à la situation d'altérité linguistique et culturelle à laquelle Mabanckou est confronté en tant qu'écrivain-monde.

Nous n'avons pas épuisé notre problématique et d'autres questions restent encore en suspens : *Quel est le rôle du « traducteur » évoqué au début du texte ? Quelle est la part d'interprétation du lecteur dans la production de cette page de littérature ? Pourquoi un auteur plurilingue d'origine africaine et pas un autre ? Pourquoi Alain Mabanckou et pas un autre ?* À travers ses œuvres, Alain Mabanckou déploie une conception ouverte de la francophonie. Aussi nous paraît-il salutaire, dans le cadre des études de FLE¹⁰, de donner toute la place qui leur revient à des auteurs comme lui et plus généralement à leur littérature qui renouvelle de l'intérieur la langue française.

¹⁰ Ce texte a été récemment proposé comme objet d'étude dans le cadre d'un séminaire de formation des étudiants en Master de FLE, à l'Université Paris 3, N7LS302, sous la direction de A. Godard. Je remercie S. Muvuti, étudiant en Master du FLE, de nous avoir aimablement communiqué ce passage de texte.